

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE
Conformément aux Règlements numéros 0663-2016 et 0664-2016

Prenez avis que le 17 novembre 2025, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement aux demandes de dérogation mineure suivantes :

1.	Nom du propriétaire :	GUILLAUME MERCIER
(2025-80190)	Numéros de cadastre :	6 438 900, 6 438 901, 6 438 902, 6 438 896 et 6 438 897 CQ
	Adresse civique :	448 à 452, rue Duchesneau
	Nature et effets de la demande :	La demande de dérogation mineure vise à autoriser une marge arrière jusqu'à 2,1 mètres, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à 10 mètres. Le tout en référence au plan projet d'implantation, préparé par M. Denis Juair, arpenteur-géomètre, en date du 19 août 2025, sous le numéro 11 459 de ses minutes et sous le numéro de dossier 8 736.

2.	Nom du propriétaire :	IMMEUBLES Z2L INC.
(2025-80198)	Numéro de cadastre :	1 140 963 CQ
	Adresse civique :	157, rue Alexandra
	Nature et effets de la demande :	La demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction de ce projet sur un terrain dont la superficie totale est de 2 760,2 mètres carrés, soit une moyenne de 120 mètres carrés par logement, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0664-2016 de lotissement, les normes minimales requises sont de 125 mètres carrés par logement. Le tout en référence au projet d'ensemble, préparé par M. Alexandre Ouellet, arpenteur-géomètre, en date du 4 septembre 2025, sous le numéro 2973 de ses minutes et sous le numéro de dossier GBY10103470-2.

3.	Nom des propriétaires :	BRUNO LAREAU et JOHANNE EMERY
(2025-80201)	Numéro de cadastre :	3 184 791 CQ
	Adresse civique :	554, rue Mathieu
	Nature et effets de la demande :	La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'installation d'une piscine jusqu'à 1,11 mètre de la ligne de terrain arrière, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est établie à un minimum de 1,5 mètre. Le tout en référence au certificat de localisation, préparé par M^{me} Geneviève-Ilou Boucher, arpenteure-géomètre, en date du 4 septembre 2025, sous le numéro 8758 de ses minutes et sous le numéro de son dossier 250388.

4.	Nom du propriétaire :	GESTIONS D. DION INC.
(2025-80212)	Numéros de cadastre :	1 649 832 et 1 652 368 CQ
	Adresse civique :	181, 9 ^e rang Est
	Nature et effets de la demande :	La demande de dérogation mineure vise à autoriser une largeur de terrain de 27,41 mètres, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0664-2016 de lotissement, la norme pour la largeur minimale et la largeur minimale mesurée sur la ligne avant sont de 50 mètres. Le tout en référence au plan cadastral, préparé par M. Gilbert Grondin, arpenteur-géomètre, en date du 26 mai 2025, sous le numéro 27036 de ses minutes et sous le numéro de dossier AGBY-258602.

5.	Nom du propriétaire :	GESTIONS BERNARD DUBE INC.
(2025-80229)	Numéros de cadastre :	5 143 200 et 1 011 183 CQ
	Adresse civique :	599, rue Principale
	Nature et effets de la demande :	La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment principal jusqu'à 5,01 mètres de la ligne de terrain avant du côté de la rue Desjardins Nord, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme minimale est établie à 7,5 mètres. Le tout en référence au plan projet d'implantation, préparé par M. Daniel Touchette, arpenteur-géomètre, en date du 22 octobre 2012, sous le numéro 7969 de ses minutes et sous le numéro de dossier 6891.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 31 octobre 2025.

La greffière adjointe,


M^e Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 31 octobre 2025, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 31 octobre 2025.

La greffière adjointe,


M^e Sabrina Béland